



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

GROUPE COLABOR INC. COMPLÈTE L'ACQUISITION DE T. LAUZON LTÉE ET UN PLACEMENT PRIVÉ DE 30 M\$

BOUCHERVILLE (QUÉBEC) – Le 4 mars 2013 – Groupe Colabor Inc. (TSX : GCL) (« **Colabor** » ou la « **société** ») a annoncé aujourd'hui la clôture de l'acquisition de la quasi-totalité de l'actif de T. Lauzon Ltée (« **T. Lauzon** ») et de certains stocks d'une entité liée à T. Lauzon pour une contrepartie totale d'environ 13 millions de dollars (l'« **acquisition** ») précédemment annoncée.

T. Lauzon est un important distributeur des marques de bœuf Cargill comme *Angus Pride*, *Sterling Silver*, et effectue la production et la transformation de produits contenant des protéines de grande qualité dans les provinces de Québec et d'Ontario. Ce distributeur très connu et bien établi au Québec est réputé pour ses excellents produits et son personnel expérimenté et compétent offrant un service efficace et souple aux secteurs de la restauration et de l'hôtellerie à partir d'une usine de 68 000 pieds carrés récemment rénovée et ayant reçu une approbation fédérale qui est située à Montréal. Colabor continuera d'exercer les activités à partir de cet établissement qui sera loué.

Concurremment avec la clôture de l'acquisition, Colabor a complété le placement privé (le « **placement privé** ») avec la Caisse de dépôt et placement du Québec de 1 987 000 actions ordinaires de Colabor (les « **actions** ») au prix de 7,55 \$ l'action pour un produit brut de 15 millions de dollars. La société a aussi complété le placement privé, par voie de prise ferme entrepris par Financière Banque Nationale Inc. (le « **placement** ») de 1 987 000 actions aux mêmes conditions que le placement privé pour un produit brut de 15 millions de dollars.

Une portion du produit net provenant du placement privé et du placement a servi au financement de l'acquisition. Le reste du produit net servira à la réduction de sa dette et aux fins générales de l'entreprise.

Le placement a été complété dans le cadre d'un placement privé aux termes de dispenses pour placement auprès d'un « investisseur qualifié » en vertu du Règlement 45-106 et de certaines autres dispenses offertes et convenues. Les actions émises dans le cadre du placement privé et du placement feront l'objet d'une période de détention de quatre mois après la clôture.

Le présent communiqué de presse n'est pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres aux États-Unis. Les actions offertes n'ont pas été ni ne seront inscrites en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933 et, par conséquent, elles ne seront pas offertes, vendues ou livrées, directement ou indirectement, aux États-Unis, à moins qu'une dispense des exigences d'inscription n'ait été obtenue.

Colabor est un grossiste et distributeur de produits alimentaires et non alimentaires desservant le secteur des services alimentaires (cafétérias, restaurants, hôtels, chaînes de restauration, etc.) et le marché de détail (épiceries, dépanneurs, etc.).

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires dans les documents d'information que Groupe Colabor Inc. dépose auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières à l'adresse www.sedar.com.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUER AVEC LES PERSONNES
INDIQUÉES CI-DESSOUS :

Groupe Colabor Inc.
M. Claude Gariépy
Président et chef de la direction
450-449-4911, poste 265
www.colabor.com

Groupe Colabor Inc.
M. Michel Laignon, CPA, c.a.
Vice-président et chef de la direction financière
450-449-4911, poste 235